



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

IVG

Question écrite n° 45425

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'interruption volontaire de grossesse. Le Gouvernement a prévu une révision de la loi Veil de 1975 pour l'adapter au contexte actuel. En conséquence, il lui demande quelles seront les perspectives et les points forts de cette révision.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45425

Rubrique : Avortement

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2000, page 2548